



Executive Certificate en Contrôle des Exportations et Sanctions Économiques (Diplôme d'Université)

L'Executive Certificate en Contrôle des Exportations et Sanctions Economiques est le premier et seul diplôme dédié à ces problématiques en France et en Europe.



Rythme

Rythme

- Compatible avec une activité professionnelle

Modalités

- Partiellement à distance

Renseignements

Gestionnaire de la formation
Amélie Guichet

05 61 12 88 38
amelie.guichet@ut-capitole.fr

Gestionnaire pédagogique -
Maître de conférences
Laurent Grosclaude

Publics

Niveau(x) de recrutement

Bac + 3

Accessible en reprise d'études

Oui

Portail Handicap



<https://www.ut-capitole.fr/handicap>

Infos générales

Durée de la formation

7 mois

Lieu(x) de la formation

Toulouse (campus UT Capitole)

Accessible en

- Formation continue
- Reprise d'étude



En partenariat avec Airbus et le Cabinet d'Avocats Ashurst



Enjeux

Dans un monde VICA (Volatilité, Incertitude, Complexité et Ambiguïté), les échanges internationaux sont impactés à la fois par des règles liées au type de biens exportés (matériels militaires, biens à double usage) et par des mesures restrictives liées au contexte international (sanctions économiques). Les règles de contrôle des exportations et de sanctions économiques sont complexes car techniques, évolutives et trouvant leur source à la fois dans le droit national, européen et international ; l'extraterritorialité des législations américaines ou chinoises vient renforcer cette complexité.

La connaissance et la maîtrise de ces règles est essentielle, pour les acteurs des secteurs de la défense, mais également pour les entreprises, quelle que soit leur taille, qui opèrent dans les domaines de l'aérospatial, de l'énergie, des télécoms, de l'automobile, du pharmaceutique et du médical, des financements et assurances... La violation des règles de contrôle des exportations et des mesures restrictives est lourdement sanctionnée aux plans financier, pénal, économique et réputationnel, et rend par conséquent cruciale leur maîtrise afin de conserver une place sur des marchés fortement concurrentiels.

L'Executive Certificate en Contrôle des Exportations et Sanctions Economiques s'adresse à des cadres, ingénieurs, avocats, consultants, en emploi ou en reprise d'études, désirant acquérir une expertise approfondie dans ces domaines.

Lieux

Toulouse (campus UT Capitole)

Responsable(s) de la formation

- M. LAURENT GROSCLAUDE (Maître de conférences)

Partenariats

Entreprises

En partenariat avec Airbus et le Cabinet d'Avocats Ashurst, spécialisé en sanctions économiques



Avec le concours de JH Avocat

/ Admission

Pré-requis

Niveau(x) de recrutement

Bac + 3

Public ciblé

- Consultants de groupes d'audit ou d'ingénierie souhaitant acquérir une expertise solide dans ces secteurs, pouvant ensuite être valorisée auprès de leurs clients ;
- Cabinets d'avocats ayant une taille critique et désireux de spécialiser certains de leurs collaborateurs ;
- Personnels rattachés à l'État, à une collectivité ou acteur public, notamment ceux en poste dans des directions dédiées à l'accompagnement des entreprises et à l'export (services ministériels, services déconcentrés, Régions ou autres collectivités locales, Business France, CCI) ;
- Le programme peut également attirer des actifs en reprise d'étude ou de jeunes diplômés titulaires d'un Master en Ingénierie, Droit ou Management, et souhaitant obtenir une qualification reconnue afin de candidater à des fonctions de contrôle des exportations dans un grand groupe.

Candidature

Conditions d'admission / Modalités de sélection

Conditions préalables à la candidature :

Etre titulaire au minimum d'un diplôme de niveau 6 (bac +3) et d'une expérience professionnelle d'au moins trois ans ou bénéficiant d'une procédure de Validation des acquis personnels et professionnels.

Maîtrise de la langue anglaise souhaitée (niveau B2 minimum)

Sélection des candidats :

Sélection sur dossier de candidature (prise en compte de la motivation)

Entretien à la demande de la commission de sélection

Nombre maximum de stagiaires prévu : 25

Renseignements candidature :

- **par courriel** : amelie.guichet@ut-capitole.fr
- **auprès** du service Executive Education and Digital University (EEDU) de l'Université Toulouse Capitole : [Amélie Guichet](#) - Manufacture des Tabacs - 21, allée de Brienne - Bâtiment Q - 1er étage - bureau MQ106.

Tarifs pour l'année universitaire 2024/2025 :

- 6000 euros + les droits d'inscription universitaire en vigueur.
- Tarif partenaire : 3 600 euros.
- Accessible aux étudiants dans la limite des places disponibles, tarif : nous consulter.



[Formation éligible au CPF \(Compte Professionnel de Formation\)](#)

/ Programme

Organisation :

Afin de concilier vie professionnelle et formation, le cycle se déroule d'octobre à avril avec 7 regroupements de 2 jours (vendredi et samedi) et des regroupements en ligne (hors vacances universitaires). Volume horaire : 123 heures dont 3 heures d'examens. Les mois de mai et juin sont dédiés à la préparation individuelle de votre soutenance.

Les enseignements se feront principalement en anglais. Les cours ont lieu à l'Université Toulouse Capitole, Campus de Toulouse, mais aussi dans les locaux d'Airbus à Blagnac et dans les locaux du cabinet Ashurst à Paris.

Contenu de la formation

- **Module 1** (14 heures) :
Contexte géopolitique et militaire du monde contemporain
- **Module 2** (20 heures) :
Contrôle export – la réglementation française et européenne
- **Module 3** (25 heures) :
Contrôle export – la réglementation américaine et les réglementations émergentes
- **Module 4** (24 heures) :
Les fondamentaux des sanctions économiques (réglementations européenne et américaine)
- **Module 5** (15 heures) :
Les risques (contentieux, responsabilités, etc.) en cas de manquement aux réglementations applicables
- **Module 6** (15 heures) :
Impacts économiques et structurels : le dispositif de conformité et la négociation contractuelle
- **Module 7** (7 heures) :
Méthodologie et projet tutoré (en distanciel synchrone)

Volume horaire : 120 heures, auxquelles s'ajoutent 3 heures d'examens soit 123 heures au total

Les modules 1, 2 et 3 sont enseignés à Toulouse dans les locaux d'AIRBUS et de l'Université Toulouse Capitole

Les modules 4, 5 et 6 sont enseignés à Paris dans les locaux du cabinet ASHURST

Modalités

Partiellement à distance

Méthodes et moyens pédagogiques

- Regroupements en présentiel : séances de formation se déroulant dans une salle de cours dédiée équipée de vidéoprojecteur. Connexion internet. Accès possible aux diverses ressources universitaires : accès aux salles informatiques, centres de documentation et bibliothèques de l'université.
- Regroupements en ligne : plate-forme pédagogique sur laquelle se trouvent des supports de cours et les outils de communication avec l'équipe pédagogique et les autres apprenants.

Évaluation

Contrôle des connaissances : Détail donné en début de session par les Modalités de Contrôle des Connaissances.

L'ensemble des enseignements est évalué par un contrôle continu dans chaque module, et une soutenance individuelle d'un projet réalisé en groupe. Il n'y a pas de session de rattrapage. Toute absence injustifiée à une épreuve d'examen est éliminatoire.

/ Et après ?

Niveau de sortie

Année post-bac de sortie

- [Autre]

Activités visées / compétences attestées

- Replacer la réglementation complexe et évolutive du contrôle des exportations et des sanctions économiques dans son contexte géopolitique et militaire afin d'anticiper ses évolutions.
- Identifier acteurs, périmètre, procédures et contenu de la réglementation française, américaine, européenne (+ approche de la réglementation chinoise), afin d'assurer une veille efficace.
- Appréhender des mécanismes d'adoption et de mise en œuvre des sanctions économiques (volets européens et américains) et également comprendre les interactions avec le contrôle des exportations.
- Analyser les risques financiers, juridiques et réputationnels engendrés par une contravention à la réglementation sanctions et contrôle des exportations afin de les sécuriser.
- Mesurer les impacts de l'intégration des exigences de conformité en matière de sanctions économiques et de contrôle des exportations sur les entreprises afin d'assurer la mise en œuvre de programmes de conformité sanctions économique et de contrôle des exportations ou la rédaction et la mise en place d'outils de négociation de clauses contractuelles spécifiques.

Débouchés professionnels

Secteurs d'activité ou type d'emploi

Economie;Économie et Finance

[Modalités de contrôle des connaissances \(MCC\)](#)

Présentation non contractuelle